

Mélibée

COENONYMPHA HERO

(Linnaeus, 1761)

Famille *Nymphalidae*

Sous-famille *Satyrinae*

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



En danger critique

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	VU
	France	CR
	Franche-Comté	CR
Protection nationale	✓	
Directive Habitats	Annexe 4	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Moyenne	



Mélibée au repos (M. MAZU, 2010)

Description et risque de confusion

Ce papillon présente une coloration générale assez terne. Le dessus des ailes est brun foncé avec des reflets jaunâtres et trois ou quatre ocelles cerclés de brun orangé sur le bord des ailes postérieures. L'envers des ailes est plus coloré. On notera en particulier la présence sous l'aile postérieure d'une ligne d'ocelles voyants cerclés d'orange. Cette ligne est limitée vers l'intérieur par une bande blanche étroite et sinueuse. Vers l'extérieur, un ourlet marginal orange doublé d'une ligne métallique brillante parcourt le bord de l'aile. Les dimensions de cet insecte sont modestes. L'envergure moyenne est d'environ 30 millimètres chez les mâles et 35 chez les femelles. Les autres espèces du genre *Coenonympha* sont, tout du moins en partie (le céphale par exemple), assez semblables, ce qui rend parfois leur détermination délicate.

Ecologie et biologie



Accouplement de mélibées (F. MORA, 2008)

Le mélibée fréquente essentiellement les faciès herbacés humides et ouverts (prairies humides, zones marécageuses, ourlets de tourbières...). Toutefois, l'espèce se rencontre occasionnellement sur des clairières, des ripisylves, des coupes forestières ou des prairies sèches. En Franche-Comté, il occupe des moliniaies en lisière de forêt ou dans des coupes forestières.

et l'orge d'Europe (*Hordelymus europaeus*) constitue une plante-hôte classiquement citée. Néanmoins, en Franche-Comté, la ponte se fait sans doute sur la molinie bleue (*Molinia caerulea*), espèce dominante des milieux qu'il occupe. Les chenilles sont très difficiles à repérer parmi les herbacées car elles sont vert clair avec des lignes plus foncées sur le dos et les flancs. Elles se nourrissent activement durant toute la belle saison pour ensuite entrer en phase de léthargie hivernale. Le cycle s'achève alors l'année suivante avec la nymphose qui a lieu sur une tige. La chrysalide vert vif est suspendue sur ce support, à quelques centimètres au-dessus du sol.



Une moliniaie du premier plateau du Doubs, biotope du mélibée en Franche-Comté (J.-F. MARADAN, 2011)



Station du mélibée dans le Doubs potentiellement menacée par l'enrésinement (P. JACQUOT, 2011)

(*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

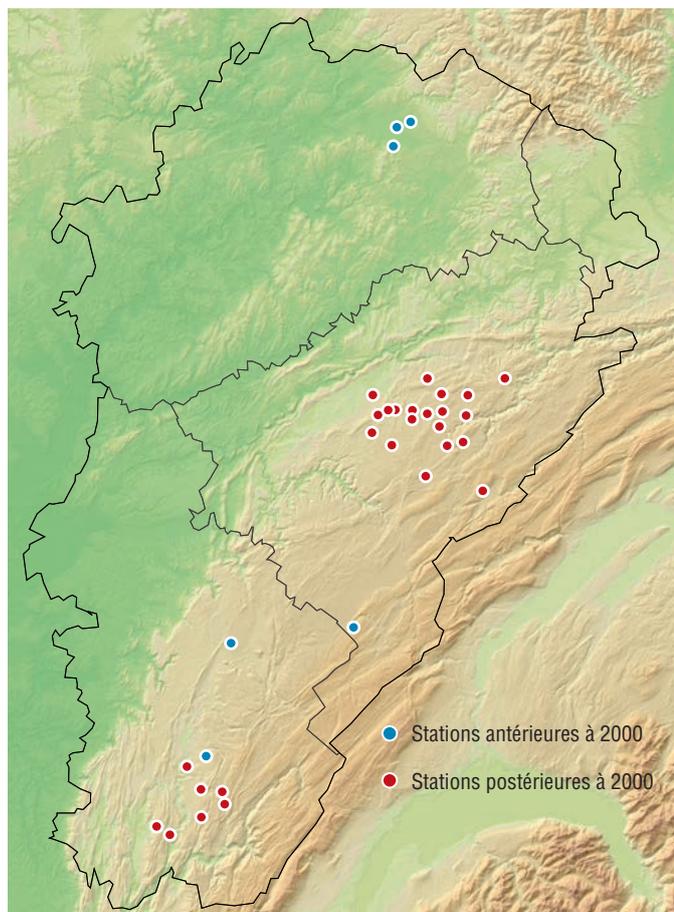
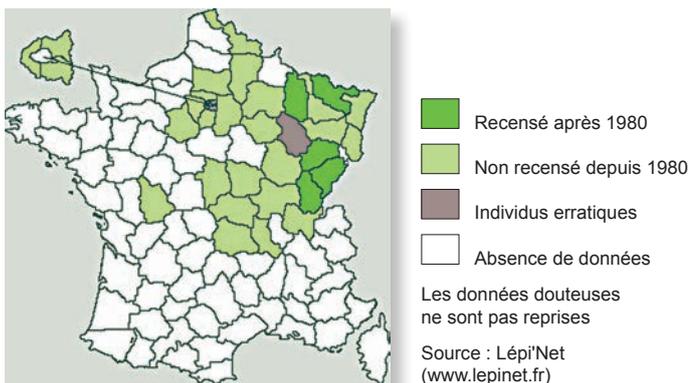
Annexes : pour en savoir plus, visitez le site www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr (rubriques : Nature Eau Paysage/Biodiversité Natura 2000/Natura 2000)

Distribution

Au niveau national, l'espèce a été revue après 1980 dans moins de cinq départements du nord-est. L'espèce est actuellement considérée comme au bord de l'extinction en France. La Franche-Comté est la seule région où il est encore présent.

Le mélibée est cité dans les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. Deux populations (Jura et Doubs) semblent encore dynamiques, mais l'espèce a certainement disparu de Haute-Saône. Le mélibée est signalé dans une vingtaine de communes. Des prospections récentes (2011) ont permis de découvrir plusieurs nouvelles stations dans le Doubs.

La responsabilité de la Franche-Comté en matière de conservation pour ce papillon est majeure puisqu'elle abrite ses dernières stations françaises.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

Le mélibée est considéré comme vulnérable en Europe et est actuellement très menacé sur le plan national. Il a déjà disparu de nombreuses localités et, si des mesures de gestion efficaces ne sont pas rapidement mises en œuvre, il est amené à s'éteindre à moyen terme sur la plupart des sites encore existants. Sa situation au niveau européen n'est guère plus favorable, car il est toujours extrêmement localisé et menacé. Les raisons de son déclin résident dans la destruction de ses biotopes (drainage, boisement, mise en culture...), ainsi que dans la modification profonde de leur mode de gestion (intensification du pâturage et des fauches).

A l'échelle régionale, les principales menaces reposent sur les atteintes portées aux zones humides, notamment le drainage, la mise en culture et l'urbanisation des milieux occupés. L'intensification des lisières et bois clairs est également identifiée comme une menace (plantations de résineux et création de plans d'eau à grenouilles). Enfin, le prélèvement d'imagos par certains collectionneurs peu scrupuleux oblige à encadrer étroitement la communication sur la localisation des stations de cette espèce.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

La gestion des populations passe dans un premier temps par la conservation des biotopes. Toutes les atteintes portées aux zones humides (drainage, intensification...) sont à proscrire.

Partout où des populations sont encore établies, il faut donc s'attacher à conserver les biotopes en leur état originel et y observer des mesures de gestion adaptées. Dans ce cadre, une fauche alternée par plages avec respect d'un cycle de deux à quatre ans semble appropriée. Cette opération ne doit en aucun cas concerner plus de la moitié de la surface et dans le cas de parcelles jointives, un système de rotation peut s'envisager. Le pacage extensif et irrégulier peut également être retenu. Les interventions sur les stations encore en place doivent impérativement faire appel à la mise en place d'un plan expérimental rigoureux.

La recherche de l'espèce sur les milieux les plus favorables et l'étude précise de l'habitat et des facteurs favorisant son maintien sont indispensables. En Franche-Comté, le mélibée bénéficie d'un plan régional d'actions, qui vise à assurer la pérennité des populations et de leur habitat en s'appuyant sur trois grands axes, la connaissance, la gestion et la protection et la formation et la sensibilisation.

Principales sources consultées

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014.* Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Mèze (France), Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection.* Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -
Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANCON
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.